

Emile Artur écrit de sa caserne d'Angers, puis de Paris où il termine ses études, enfin de Poitiers et de Douai où il commence son enseignement. Il aspire « à entrer dans la lutte sociale pour le catholicisme » et, en avance sur son temps, il comprend que, dans l'armée, les aumôniers ne peuvent atteindre les neuf dixièmes des hommes et que ce sont les laïques comme lui qui peuvent seuls transformer ce milieu et l'imprégner de christianisme. « Les laïques, écrit-il, sauveront la société ou la société mourra. »

A Paris, en 1876, il s'inscrit dans l'œuvre des Cercles d'ouvriers d'Albert de Mun. Il veut contribuer de sa personne à « remarier les hautes et basses classes divorcées » mais il trouve que les chrétiens qu'il y rencontre se « séparent trop du reste de la société, vivant comme en un temps de foi profonde et générale », ce qui est à ses yeux un anachronisme ; l'œuvre d'Albert de Mun est pour lui une œuvre d'administration, d'organisation et non de conversion. Son apostolat à lui est celui des infidèles.

Emile Artur, à la différence de Barthélemy Pocquet, ne veut pas entendre parler de politique : c'est ce qui le sépare de son ami qui devait être pendant quarante ans directeur d'un journal conservateur, le *Journal de Rennes*. Mais la politique qui les opposait ne les séparait pas. Chrétiens, consciencieux, intègres, indulgents, ils communiaient dans la même ferveur religieuse, dans le même besoin d'apostolat.

Henri-François BUFFET.

## CHRONIQUE

CIRCONSCRIPTION DES ANTIQUITÉS PRÉHISTORIQUES DE RENNES. — *Fouilles*. — En 1957, la troisième campagne au grand cairn de Barnenez, en Plouézoc'h (Finistère), a fait découvrir un onzième dolmen à galerie, à voûte encorbellée intacte, et permis de dégager les derniers monuments. En 1958, une première grande tranche de travaux de restau-

ration a été effectuée sous la direction de M. Lisch, architecte en chef des Monuments historiques. La technique de ces travaux est d'autant plus heureuse qu'elle ne laisse pas un gramme de ciment visible, ce qui fera contraster la restauration des mégalithes de Barnenez avec celle des « casemates bétonnées » que sont devenus en d'autres régions certains dolmens très connus.

Un tumulus, à Kermené en Guidel (Morbihan), fouillé en 1957 et 1958, s'est montré appartenir à une civilisation néolithique tardive, avec un mobilier dispersé dans des couches terreuses imbriquées, un revêtement extérieur et une couronne basale de pierres, comprenant d'innombrables débris de meules et trois fragments d'une statue-menhir féminine très remarquable, à comparer avec celles de Guernesey.

*Découvertes fortuites.* — 1) *Paléolithique* : Des stations paléolithiques avec bifaces et éclats variés ont été signalées à Saint-Colomban en Carnac (Morbihan), à Nort-sur-Erdre et à Saint-Brévin-l'Océan (Loire-Atlantique). Des découvertes moins importantes ont été faites à Trégastel (Côtes-du-Nord), l'Île Callot en Carentec, Saint-Pol-de-Léon et Santec (Finistère). Le Paléolithique se montre donc de plus en plus abondant tout le long du littoral breton, maintenant qu'il y a des personnes sachant bien l'identifier et étudier les formations quaternaires.

2) *Néolithique* : Des emmanchures de haches polies en bois de cerf ont été draguées dans les estuaires de l'Odet (F.) et du Léguer (C.-du-N.) : cette dernière, à perforation pour le manche de bois, portait encore la hache en dolérite. De la Loire provient aussi un pic en bois de cerf. Tout un habitat néolithique a pu être étudié sur l'estran à Curnic en Guissény (Finistère), il est situé dans un vieux sol à la surface des limons quaternaires, et recouvert par une tourbière littorale, elle-même aujourd'hui submergée. L'allée couverte submergée du Kernic en Plouescat a donné les restes d'un mobilier. Un bel anneau-disque en serpentine a été découvert à Kerdaniel en Languidic (M.). Le menhir de Roquinarch en Saint-Rivoal (F.) a été brisé par la foudre. Entre autres mégalithes non signalés jusqu'ici, un petit dolmen en bordure de falaise, à Lestrevet

en Plomodiern, et plusieurs allées couvertes dans la région de Guingamp sont à noter.

3) *Age du bronze* : Des coffres ont été découverts à Plougonvelin et à Berrien (F.) et plusieurs tumulus inconnus ont été remarqués, notamment à Carnoët et Callac (C.-du-N.) et à Kervellerin en Cléguer (M.). L'un de ces derniers, ouvert par suite de travaux de remembrement, a livré un beau poignard de bronze, un vase brisé, le tout dans une chambre rectangulaire de type usuel.

4) *Age du Fer* : Un menhir couché dans la dune de Kerhigh en Saint-Pabu (F.), entouré d'incinérations gallo-romaines, a été classé et relevé. Une stèle gauloise très belle, découverte enterrée à Kerider en Cléder (F.) a été classée et relevée. Les différentes stèles gauloises du Boulbin en Saint-Agathon (C.-du-N.) ont été regroupées sur terrain communal et classées. Des chambres souterraines ou souterrains-refuges ont été découverts à Kerlaouever en Tréglamus (C.-du-N.), Mahalon et Mellac (F.), Arzon et Taupont (M.). Un habitat de la fin de l'indépendance gauloise a été découvert interstratifié dans une dune au Moulin-de-la-Rive en Locquirec (F.).

*Divers.* — Après un rattachement provisoire de dix ans à la Faculté des sciences de l'Université de Rennes, le Musée J. Miln - Z. Le Rouzic à Carnac (Morbihan) est redevenu municipal. Le « musée » du Syndicat d'Initiative de Trégastel (C.-du-N.) ayant reçu la visite de cambrioleurs, a perdu quelques objets préhistoriques. Des vandales ont ébréché quelques pierres de la célèbre Roche-aux-Fées d'Essé (I.-et-V.) et abîmé, en les barbouillant de craie après les avoir brossées, les gravures de plusieurs dolmens du Morbihan et du Finistère : c'est le sort qui attend les monuments dispersés dans la nature, sans possibilité de surveillance constante. Mais les vandales ont également dégradé les installations de protection des célèbres monuments de Locmariaquer, au point de faire sauter un large éclat de la célèbre dalle gravée du Mané-er-Hroeck, propriété de la commune. Tous ces faits inspirent quelque pessimisme sur la sauvegarde, à longue échéance, de notre patrimoine archéologique de toutes les époques, comme sur la préservation des sites, de plus en plus menacés.

Les travaux d'ensemble sur la préhistoire armoricaine

se multiplient et grâce aux méthodes modernes de recherche et d'analyse, comme à une meilleure connaissance de la bibliographie internationale, les idées qu'on pouvait se faire autrefois sur cette matière sont en complète transformation. En dehors du petit groupe des chercheurs professionnels ou semi-professionnels, des correspondants éclairés modifient leur optique, complètent leurs connaissances de base et contribuent, de près ou de loin, au véritable progrès des sciences pré- et protohistoriques.

P.-R. GIOT.

Le Congrès de la Société des *historiens du droit et des institutions des provinces de l'Ouest*, en 1958, a entendu les études suivantes :

Michel DUVAL. Le grand voyer de Cornouaille et la police des transactions à Brest avant la Révolution. Il semble s'agir du voyer féodé au XVII<sup>e</sup> siècle. — SURET-CANALE. Un procès relatif aux droits d'usage dans les forêts de l'Anjou à la veille de la Révolution. François Walsh et la réformation des bois du Fouilloux.

*Journées de la Société d'Histoire du Droit* à Rennes (4-6 juin 1959). Communications :

P. MERLAT, doyen de la Faculté des Lettres. *Les Venètes armoricains*, problèmes d'administration et d'histoire. — G. LEPOINTE, professeur à la Faculté de Droit de Paris. *Remarques sur un texte relatif à la discipline des mœurs en Bretagne au XVIII<sup>e</sup> siècle*. — POCQUET DU HAUT-JUSSÉ, professeur à la Faculté des Lettres. *L'« enquête de pays » a-t-elle existé en Bretagne ?*

*Journées d'histoire du droit et des institutions des pays de l'Ouest de la France*, à Nantes (8-10 juin 1959).

G. LE BRAS, professeur à la Faculté de Droit de Paris, *Les Sources nantaises du droit de l'Eglise*. — R. VILLERS, professeur à la Faculté de Droit de Paris. *La reconquête des marais breton et poitevin sur la mer, ses conséquences juridiques*. — POCQUET DU HAUT-JUSSÉ, professeur à la Faculté des Lettres. *L'origine des brefs de Sauveté*. —